DNA - 2 septembre 2026

Guillaume Lang prend les rênes de l'Institut Saint-Joseph

Pour cette rentrée scolaire 2026-2027, les commandes de l'école et du collège Saint-Joseph ont été remises à un homme qui connaît bien l'établissement, Guillaume Lang, professeur et responsable de l'orientation.

À 47 ans, il a lui-même décidé de changer d'orientation. « J'ai multiplié les responsabilités au sein de l'établissement où je me suis beaucoup investi. Je voulais étoffer mes compétences et j'ai suivi des formations sur la prise de nouvelles responsabilités et le leadership dans le réseau de formation mariste. J'ai été nommé adjoint de direction et responsable de l'école et du collège Saint-Joseph à la suite de plusieurs rencontres avec Julien Monghal, délégué à la Tutelle Mariste, et Rémi Fournier, chef d'établissement coordinateur des établissements Saint-Joseph à Matzenheim et Jean XXIII à Mulhouse. »

Titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privé sous contrat (Cafep), il a effectué divers remplacements dans des établissements catholiques avant d'intégrer, à la rentrée 2011, le collège Saint-Joseph en tant que professeur d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique. Puis, il a exercé en tant que professeur principal de 3e et responsable de l'orientation.

Donner un nouvel élan

Sa feuille de route est la mise en œuvre du projet d'établissement mariste, réécrit l'an dernier, avec un esprit de famille au sens large : respect, écoute, épanouissement, solidarité et bienveillance.

Il souhaite écrire une nouvelle page, donner un nouvel élan à l'établissement tout en restant dans la continuité du travail réalisé par son prédécesseur, Ludovic Testa. « Je ne souhaite pas de rupture mais donner une nouvelle réflexion en se projetant dans l'avenir. »

Dès la rentrée, deux nouveautés seront mises en œuvre : d'une part, au niveau de la restauration avec le changement de prestataire et la mise en place progressive d'un système de badge électronique pour les élèves.

Deux régimes à l'internat

Le changement le plus notable concerne l'internat avec l'instauration de deux régimes, effectifs au cours du premier trimestre. Un semi-internat sera proposé avec une inscription à l'année : les familles qui souhaitent ne pas mettre leurs enfants en totalité à l'internat pour x raisons auront le choix pour un internat soit les lundis et mardis soit les mercredis et jeudis. Le second régime est un internat exceptionnel pour les parents qui souhaitent mettre leurs enfants de façon ponctuelle à l'internat. La condition est un délai de prévenance de 15 jours. « Des enquêtes préalables ont été réalisées nous permettant de répondre à la demande, notre internat ayant une capacité d'une centaine de places. »

Lors de cette rentrée, l'établissement accueille 84 primaires et 387 collégiens, soit un effectif stable en légèrement hausse.

● Ve. Pra.



Guillaume Lang prend la responsabilité de l'Institut Saint-Joseph. Photo Véronique Pradeau